

Formation Incendie - Équipier de Première Intervention (EPI)



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre au personnel désigné comme Équipier de Première Intervention de mettre en œuvre les consignes de sécurité de l'établissement et à mettre en place les différents moyens de premiers secours pour lutter contre un début d'incendie



PUBLIC CONCERNE

- Tout public volontaire



PREREQUIS

- Pas de prérequis spécifique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours



MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée, Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Formateur expert du domaine.
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

- Aucune

Formation Incendie - Équipier de Première Intervention (EPI)

PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES

THEORIQUE (40%) :

- THEORIQUE (40%) :

CONNAISSANCE DES CONSIGNES DE SECURITE, DES PROCEDURES INTERNES ET DES RISQUES SPECIFIQUES

- Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques
- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

NAISSANCE ET EVOLUTION DU FEU

- Les causes d'incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les procédés d'extinction

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les différents types d'extincteurs
- Principe de fonctionnement des extincteurs

LES FACTEURS AGGRAVANTS

- Les fumées
- Le mouvement de panique

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE INCENDIE ET D'EVACUATION

- Schéma de l'évacuation et le rôle des acteurs de l'évacuation
- Les dispositifs liés à l'évacuation
- Plan d'évacuation

LA PREVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Les exercices d'évacuation

LE PERMIS DE FEU :

- Objectif et règles de sécurité

PRATIQUE (60%) :

EXERCICE D'EXTINCTION SUR FEUX REELS

- Exercice d'extinction sur feux réels
- Mettre en œuvre un extincteur à eau pulvérisé avec additif de 6 litres à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre un extincteur CO2 à pression permanente

UTILISATION DU MATERIEL SPECIFIQUE DE L'EQUIPER DE PREMIERE INTERVENTION

- Présentation et utilisation du matériel (si disponible dans l'entreprise)

BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION

OBSERVATION

- Observation
- La réalisation d'un feu est soumise à autorisation dans certains lieux et pendant certaines périodes de l'année

DUREE PRECONISEE : 1/2 JOURNEE, SOIT 3,5 HEURES

PROFIL FORMATEUR : FORMATEUR HABILITE A FORMER EN SECURITE INCENDIE

- Profil formateur : formateur habilité à former en sécurité incendie

CONTEXTE REGLEMENTAIRE : ART. R.4227-39 DU CODE DU TRAVAIL

- Contexte réglementaire : Art. R.4227-39 du Code du Travail